

Commune de RUEIL LA GADELIERE

Compte-rendu Réunion du Conseil Municipal Du 05 juillet à 19h

Le Conseil Municipal s'est réuni le 05 juillet 2018 à la mairie à 19h sous la présidence de Madame Houvet Patricia, Adjoint au Maire.

Présents : Mmes : CARMOIN Stéphanie, DESBOIS Nelly, GONDARD Joëlle, GUILLEMAND Noëlle, HAAS Agnès, HOUVET Patricia, LEBORGNE Annie, MM : GODEFROY Jean-Louis, MAHAUT Eric, MONNIER Didier, ROLLAND Eric, SAUGERON Ulrich

Excusée ayant donné procuration : Mme : POULET Françoise à Mme HOUVET Patricia,
Excusée : Mme LESNIAK Charlotte

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 12

Date de la convocation : 28/06/2018

A été nommée secrétaire : Mme DESBOIS Nelly

La séance commence par la signature du procès verbal du conseil municipal du 12 avril 2018.
Le PV de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Décision modificative n°1 du budget primitif 2018.

Mme HOUVET : Une dépense de 2017 correspondant à notre participation pour des travaux du SIADEP avait été imputée par erreur sur le compte 21531 au lieu du compte 20141582 ; Il convient donc de réaliser une modification d'écritures comptables dans le budget 2018 afin de régulariser les écritures.

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative n° 1 du budget primitif 2018.

Recrutement pour un accroissement saisonnier d'activité.

Mme HOUVET propose d'établir un contrat de trois semaines à partir du 9 juillet à Mme FARIA pour travailler en binôme avec la secrétaire de mairie à raison de 7h par semaine.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le contrat d'accroissement saisonnier d'activité.

Suppression du poste d'adjoint technique de 2e classe à raison de 4h hebdomadaires.

Mme HOUVET informe que le contrat de Mme Depoilly arrive à échéance le 31 août et qu'il ne sera pas renouvelé (gestion de location des salles communales et leur entretien). Elle précise que Mme Depoilly est en arrêt de travail depuis octobre 2017 et n'a pas repris à ce jour.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la suppression du poste d'adjoint technique de 2e classe.

Suppression du poste d'adjoint technique de 2e classe à raison de 19h hebdomadaires et création d'un poste d'adjoint technique de 2e classe à raison de 22h hebdomadaires.

Mme HOUVET informe le Conseil de la création d'un poste regroupant le poste actuel de garderie et de cantine à 19h hebdomadaires et le poste de gestion des salles communales. Il s'agit d'un contrat de 22h hebdomadaires.

Le Comité Technique a donné un avis favorable à cette proposition.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la suppression du poste d'adjoint technique de 2e classe de 19h hebdomadaires et la création du poste d'adjoint technique de 2e classe à 22h hebdomadaires.

Approbation du rapport CLECT et autorisation de signature concernant la gestion des eaux pluviales.

CLECT : "Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges"

L'Agglo de Dreux nous a adressé un projet de convention pour la gestion des eaux pluviales.

M.GODEFROY explique que la compétence eaux pluviales n'est pas une compétence obligatoire pour la communauté d'agglomération de Dreux. C'est pourquoi, il est nécessaire de signer une convention pour leur laisser la gestion de ces eaux pluviales. Ce qui est d'autant plus intéressant pour nous puisqu'ils ont des professionnels pour le faire.

M.GODEFROY précise qu'il s'agit du réseau enterré.

Après délibération, le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité le rapport de la CLECT et **ACCEPTE** de déléguer la gestion des eaux pluviales par la signature de la convention.

Conditions d'accueil pour un TIG (travail d'intérêt général)

M. MAHAUT : Un habitant de Rueil doit effectuer 107h de travaux d'intérêt général. Sa peine est due à une récidive d'excès de vitesse sous l'emprise de l'alcool. Le nom de cette personne est communiqué à l'assemblée mais ne sera pas dévoilé au public pour des raisons éthique et morale. Il s'agirait de travaux tels qu'arroser les fleurs, décaper les bureaux des élèves, nettoyer le terrain de tennis etc.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la mise en place d'un programme de TIG pour la personne concernée.

Informations et questions diverses

Mme Houvet informe le Conseil :

- Mme Bourgeot ayant 6 ans d'activité, elle signera un CDI à partir du 1er septembre 2018.
- Mme GIRARD ATSEM passe à un emploi du temps sur 4 jours puisque l'école revient à la semaine de 4 jours.
- les contrats ont été revus et les plannings ont été mis au clair avec tous les agents.

Mme HOUVET propose les montants de subvention qui seront versés aux associations : Comité des fêtes 1600 euros, APE 700 euros. Accord unanime du Conseil.

Mme HOUVET propose de renforcer l'atelier suite au vol du matériel espaces verts.

Le véhicule de la commune a été mis en vente sur un site internet et nous avons deux propositions d'achat : une à 300 euros et une à 500 euros.

Les devis concernant l'achat d'un TBI pour l'école (tableau blanc interactif) avec son vidéoprojecteur et de tablettes sont présentés à l'assemblée. Mme GONDARD précise que 50% de la dépense sera pris en charge par l'éducation nationale par le biais d'une convention. Cette dépense est prévue au budget 2018.

Intervention de Mme LEBORGNE concernant les dépôts sauvages réguliers près des containers. Certains élus proposent l'installation de caméras.

M. MAHAUT informe que le fauchage a été réalisé sur la commune. Si des endroits ont été oubliés, il invite le conseil à lui en faire part.

Une liste des particuliers ne taillant pas leurs haies est établie et servira pour l'envoi de courriers officiels.

Informations de M. GODEFROY : tous les logements communaux sont loués.

Information de Mme DESBOIS : la réunion de l'ADMR s'est bien passée, tout va bien pour l'association.

Fin de séance : 20h30

